



## COMMUNE D'ANNIVIERS

### ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale d'Anniviers soumet à l'enquête publique la demande présentée ci-après :

### **Délivrance d'une autorisation d'exploiter et changement d'enseigne**

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune d'Anniviers porte à la connaissance du public que Mme Urban Andréa, domiciliée à 3961 St-Luc/Anniviers, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	:	Parcelle n°129, PPE n° 50035-50036-50037, Immeuble Armina, Route principale 1, 3961 St-Luc.
Enseigne	:	Panoramik (anciennement Marie et délices) Restaurant / Epicerie fine / Kiosque
Propriétaire	:	Alps4you SA
Employeur	:	Panoramik St-Luc Sàrl
Prestations	:	Offrir à titre commercial les prestations suivantes : Vente de mets et/ou boissons avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter.
Heures d'ouverture et de fermeture	:	7 h 00 à 21 h 00
Début de l'activité	:	Dès autorisation communale.

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 16 novembre 2020.

Anniviers, le 16 octobre 2020.

Administration communale d'Anniviers